

JUILLET 2025



@Phot'eau85

DANS CE NUMÉRO



FOCUS SUR...

Projet d'une salle polyvalente
et urbanisme
p. 6-7



VOTRE COMMUNE

Mairie, musée, écoles,
médiathèque...
p. 8-15



AGENDA

Le guide des animations de l'été
p. 19-20



LE MOT DU MAIRE

Chères Guernerines, chers Guernerins,

Voilà déjà quinze mois que nous avons pris nos fonctions, et c'est avec plaisir que nous vous adressons la troisième édition de notre bulletin communal. Comme nous nous y étions engagés, nous avons posé les bases d'une action municipale claire, fondée sur la transparence et la réalisation concrète des projets annoncés.

Aujourd'hui, vous pouvez constater que les engagements sont respectés, réaménagement des entrées et sorties du bourg, création d'un nouveau parking avec piste cyclable au port du Bonhomme, entretien du réseau pluvial, lancement d'un programme pluriannuel de renouvellement de l'éclairage public... autant de réalisations qui renforcent la qualité de vie à La Guérinière.

Nous avons également initié des projets qui nous tiennent tous à cœur. C'est ainsi qu'un bistrot verra le jour sur la place de la mairie avant la fin de notre mandat, un lieu qui sera, sans nul doute, porteur de lien social pour notre vie locale. C'est aussi avec enthousiasme que nous accueillons cette année un nouvel établissement de restauration. L'attractivité passe par la vitalité de nos commerces et avec eux, nous travaillons à une signalétique qui favorisera leur visibilité.

Parce que la culture est un formidable vecteur de rassemblement, nous avons mis l'accent sur un calendrier d'animations accessible à toutes les générations, tout au long de l'année. Cette démarche se traduit aussi par une volonté de redonner au musée une place centrale dans la vie de la commune. La nouvelle exposition qu'il accueille cette année incarne l'esprit que nous voulons porter : celui d'un équilibre entre tradition et modernité.

Bien sûr, nous savons qu'aucune décision ne fait l'unanimité. Nous avons entendu les remarques concernant la rue de la Cornette. Sa fermeture temporaire, motivée par des impératifs de sécurité, a fait l'objet d'échanges avec les riverains, les artisans et la communauté de communes. Nous avons ensemble défini un nouveau plan de circulation, permettant une réouverture pour la saison.

Nous vous rappelons que toute l'équipe municipale est disponible, et moi en premier lieu pour échanger, écouter, construire avec vous les projets qui nous rassemblent, toujours dans le respect de chacun et le bien-être de tous.

En attendant le plaisir de vous croiser à la mairie, au détour d'une animation ou d'un marché, nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été.

Patrice Aubernon

Le Guernerin
Bulletin communal juillet 2025

Directeur de publication :
Patrice AUBERNON

Équipe de rédaction : équipe
municipale (élus et agents)

Photos
et illustrations : Adobe Stock

Conception : mairie de la
Guérinière

Imprimé en Vendée

Diffusion : La Poste

Journal disponible en version
numérique sur le site
www.la-gueriniere.fr

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Bienvenue aux nouveaux visages de notre commune !

Depuis le 1^{er} avril, **Déborah** a rejoint **Mélissa** à l'école publique. Avec enthousiasme, elle participe à l'organisation des journées scolaires aux côtés de l'institutrice de la classe des CP/CE1. Vous la croiserez également à l'heure des repas, où elle accompagne les enfants avec bienveillance.

Le 22 avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Nolwenn**, notre nouvelle agente chargée de la communication et des animations. Elle se prépare déjà pour un été animé : vous aurez sans doute l'occasion de la rencontrer lors des nombreux événements organisés dans la commune.

Nos saisonniers 2025 sont en place !

Vincent, fidèle au poste depuis l'an dernier, est de retour aux services techniques d'avril à septembre.

Un petit nouveau, **Renaud**, vient renforcer l'équipe de mai à septembre.

À l'accueil de la mairie, **Yérane** vous recevra tous les matins en juillet et août.

Déjà aperçu lors du recensement en début d'année, **Stéphane** revient parmi nous en tant qu'ASVP, du 1^{er} mai au 15 septembre.

Tania, qui a conquis petits et grands l'été dernier, fera son retour à la Bibli'Plage et aux animations du musée.

Et bien sûr, toute l'équipe du camping municipal est prête pour cette nouvelle saison estivale !



Mélissa et Déborah

Nolwenn



Vincent



Yérane



Stéphane



Tania

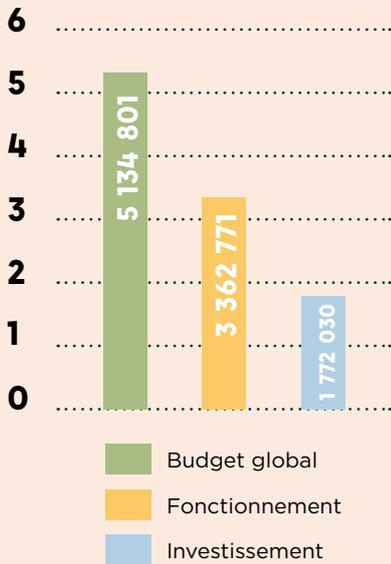


HORAIRES ÉTÉ

	Matin	Après-midi
Lundi	9 ^h 00 - 12 ^h 00	13 ^h 30 - 17 ^h 00
Mardi	9 ^h 00 - 12 ^h 00	13 ^h 30 - 17 ^h 00
Mercredi	9 ^h 00 - 12 ^h 00	Fermé
Jeudi	9 ^h 00 - 12 ^h 00	13 ^h 30 - 17 ^h 00
Vendredi	9 ^h 00 - 12 ^h 00	Fermé

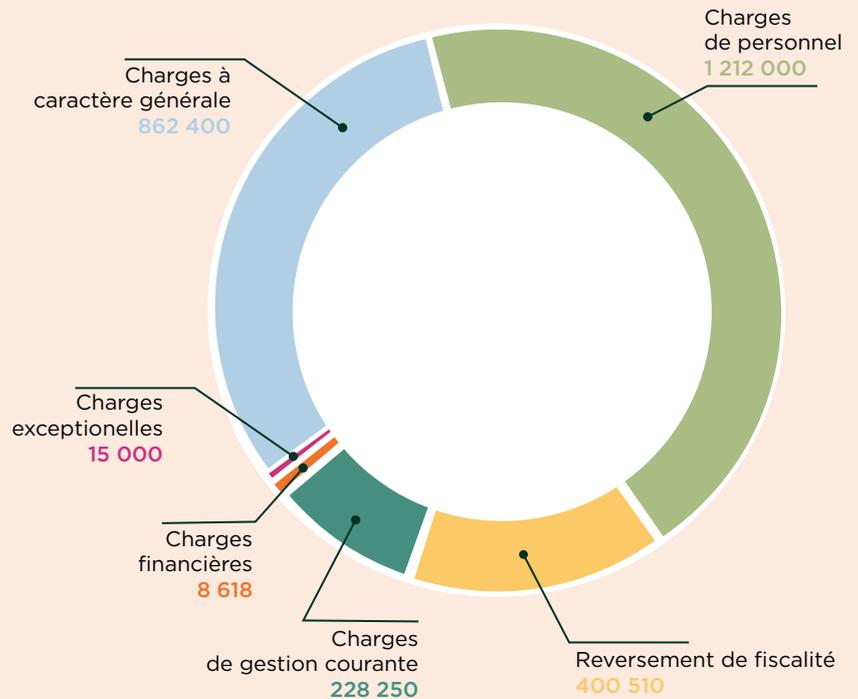
LE BUDGET 2025 DE LA COMMUNE

Budget global 2025 en €

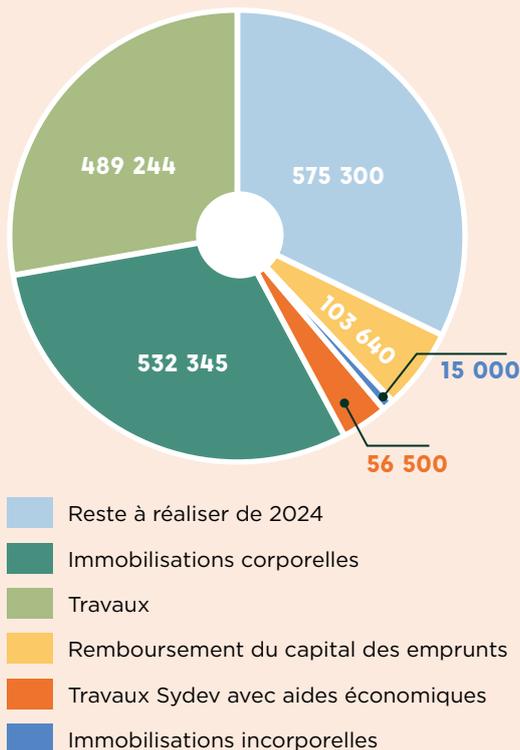


* Ne comprend pas les opérations d'ordre, le virement à la section d'investissement et le report N-1 (si existant)

Les principales dépenses de fonctionnement en €*



Dépenses d'investissement en €

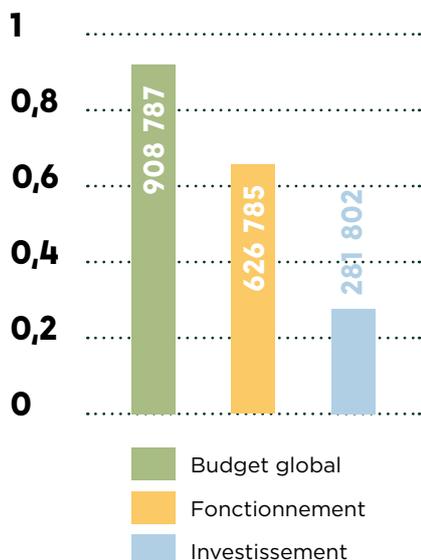


Les principales dépenses d'investissement prévues pour 2025 :

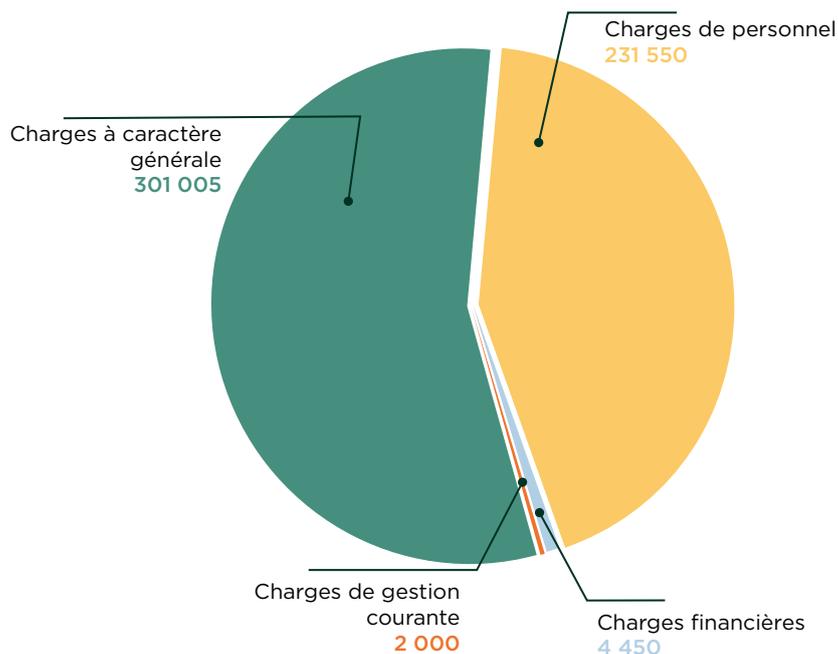
Sécurisation de la Rue Nationale et aménagement du port du Bonhomme y compris maîtrise d'oeuvre	618 400 €
Réhabilitation de l'ancienne poste en café-bar	100 000 €
Études de maîtrise d'œuvre et missions relatives au choix de l'architecte dans le cadre de la réhabilitation de la salle polyvalente	75 000 €
Réfection des voiries (impasse et rue de La Cloison et rue des Pinsonnières)	110 000 €
Réfection de la toiture place Constantin André	49 000 €
Remplacement de la véranda arrière de la mairie	55 000 €
Menuiserie et verrière sur le patio de la mairie	40 000 €
Rénovation éclairage public	55 000 €
Installation et aménagement divers	170 000 €
Achat du terrain rue centrale	237 000 €

LE BUDGET 2025 DU CAMPING

Budget global 2025 en €



Les principales dépenses de fonctionnement en €*

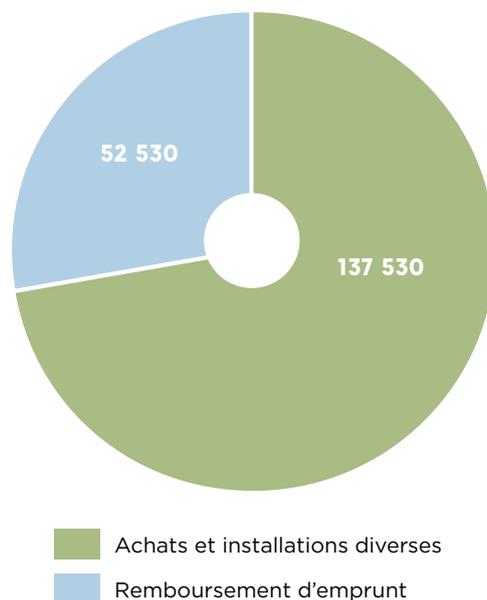


* Ne comprend pas les opérations d'ordre, le virement à la section d'investissement et le report N-1 (si existant)

Les principales dépenses d'investissement prévues pour 2025 :

Mise aux normes électriques	8 000 €
Remplacement des coffrets de branchement	31 800 €
Remplacement chaudière bloc 2	14 570 €
Remplacement coffret électrique piscine	6 000 €
Porte sur bloc sanitaire 1.....	1 800 €
Remplacement du parquet à l'accueil	1 300 €
Pompe à chaleur n°2 pour la piscine	13 000 €
Couverture de la toiture du restaurant	36 540 €
Infrastructure serveur informatique	12 000 €
Bac de plonge en inox pour les deux blocs sanitaires...	5 000 €
Signalétique de tout le camping	2 900 €
Vitrine d'affichage étanche pour l'extérieur de l'accueil..	1 450 €
Aspirateur pour la piscine	1 970 €
Débroussailleuse et souffleur et rotocut à batterie + seconde batterie.....	1 200 €

Dépenses d'investissement en €



MUSIQUE, SPORT, FESTIVITÉS ET PROTECTION DES HABITANTS : UN PROJET AMBITIEUX POUR LA COMMUNE

Contexte

La commune a pour ambition la construction d'une salle multi-fonction destinée à remplacer le bloc sport actuel, aujourd'hui vétuste et inadapté. Ce nouvel équipement public réunira plusieurs fonctions essentielles pour la vie communale : une grande salle polyvalente, des espaces pour l'accueil des scolaires, ainsi que des locaux dédiés à l'école de musique, actuellement située au Vieil.

Un équipement moderne, fonctionnel et adapté aux besoins

Ce nouveau bâtiment s'inscrit dans une volonté de polyvalence. Il accueillera aussi bien des réceptions, des événements festifs ou culturels (lotos, spectacles, kermesses...), que des activités sportives scolaires (motricité, jeux de ballon, gym douce...). Il offrira également un espace d'enseignement adapté pour les cours de musique, favorisant ainsi la proximité et l'intégration des services éducatifs et culturels au cœur de notre commune.

Située à proximité immédiate de l'école, des équipements sportifs et du centre-bourg, la future salle bénéficiera d'une localisation idéale.

Un enjeu de sécurité pour tous

Au-delà de ses fonctions éducatives, culturelles et festives, la future salle polyvalente aura un rôle clé en matière de sécurité civile. Elle viendra compléter les dispositifs existants, aujourd'hui limités à deux appartements d'urgence et à une cellule de crise récemment dotée de 20 lits de camp pour un accueil ponctuel. Pour mieux anticiper les risques majeurs et garantir la sécurité de tous, le projet intègre dès sa conception une vocation de mise à l'abri collective.

Ainsi, le futur équipement sera conçu comme un centre d'accueil d'urgence, intégrable au Plan Communal de Sauvegarde (PCS), avec :

- une implantation hors zone inondable,
- une structure résistante et conforme aux normes de sécurité civile,
- des équipements adaptés (groupe électrogène, sanitaires, zones de repos, espaces de soins...).

Notons par ailleurs que le projet prévoit que la configuration de la salle permette l'installation d'un hôpital d'urgence, en cas de besoin, grâce à la modularité des espaces et à la capacité d'isoler certaines zones pour y réaliser des soins dans des conditions appropriées.

Un projet conçu dans le respect de l'accessibilité et de l'environnement

La commune attache une attention particulière à l'accessibilité de tous les espaces, tant pour le public que pour le personnel. Les cheminements, les revêtements, les rampes, la signalétique (visuelle et sonore), les sanitaires, les zones d'attente, les ascenseurs et escaliers seront pensés pour être accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite ou temporairement gênées dans leurs déplacements.

Sur le plan environnemental, le projet prévoit l'installation de 400 m² de panneaux photovoltaïques, conformément à la loi Aper de 2025, pour une production d'énergie renouvelable intégrée. L'orientation des toitures, la conception des structures porteuses et les systèmes d'étanchéité seront étudiés pour garantir une efficacité énergétique optimale.

Une démarche encadrée et structurée

Le programme architectural et technique est élaboré en collaboration avec Vendée Expansion, l'agence de développement économique du Département de la Vendée, spécialisée notamment dans l'accompagnement des projets d'aménagement du territoire. Ce travail a permis à la commune de définir précisément les besoins fonctionnels, les contraintes techniques, les objectifs environnementaux et les attentes des futurs usagers, posant ainsi les bases solides du projet.

Compte tenu du fait que la rémunération prévisionnelle du maître d'œuvre est supérieure au seuil des procédures formalisées (fixé à 221 000 € HT), il convient, en application de l'article L.2125-1 du Code de la commande publique, de lancer une procédure de sélection par concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse.

Cette procédure permettra de sélectionner une équipe pluridisciplinaire composée notamment d'architectes et de bureaux d'études, chargée de concevoir le projet dans ses moindres détails. À l'issue d'une première phase de sélection sur dossier, trois candidats seront retenus pour participer à la phase « projet » du concours. L'article R. 2151-15 du Code de la commande publique prévoit une juste indemnisation, sous forme de prime. Cette prime, à caractère obligatoire, d'un montant de 12 000 € HT, sera attribuée à chacun des candidats, afin de couvrir partiellement les frais d'études engagés pour cette phase de conception approfondie.

Ce projet constitue un levier d'attractivité pour la commune en renforçant l'offre de services et en améliorant le quotidien des habitants.

URBANISME

Un engagement renforcé des élus pour un urbanisme respectueux de l'environnement et du cadre de vie

Lors du Conseil municipal du 14 avril, les élus ont voté un nouveau dispositif pour mieux faire respecter les règles d'urbanisme. Désormais, la commune peut verbaliser directement les infractions, sans attendre de longues procédures judiciaires.

Cela concerne, par exemple, des travaux réalisés sans autorisation, non conformes aux plans validés, ou modifiés sans déclaration. Des amendes journalières pourront être appliquées après mise en demeure, pouvant aller jusqu'à 500 € par jour pour une entreprise, selon la gravité de l'infraction.

L'objectif reste d'assurer l'équité entre tous les habitants, en garantissant que chacun respecte les mêmes

règles. La commune souhaite favoriser le dialogue et accompagner les projets, afin qu'ils soient réalisés dans le respect du cadre de vie.

À noter également : le remblaiement des terrains est interdit, pour éviter les écoulements d'eau vers les propriétés voisines. Le respect du niveau naturel des terrains permet de prévenir les inondations, préserver la qualité de vie et maintenir de bonnes relations de voisinage.

Avec cette mesure, la commune affirme sa volonté de protéger son territoire, tout en soutenant un urbanisme maîtrisé, équitable et respectueux de chacun.

Des terrains abordables aux Vignes Froides : un nouveau cap pour favoriser l'accès à la propriété

Dans un contexte où l'accès à la propriété devient de plus en plus difficile pour de nombreux ménages, la commune continue de se mobiliser pour proposer des solutions concrètes. C'est dans cette dynamique que le Conseil Municipal a récemment voté, à l'unanimité, plusieurs mesures visant à faciliter l'accès à la propriété pour les ménages modestes, tout en maintenant une offre de logements équilibrée sur le secteur des Vignes Froides.

Une grille de critères pour l'éligibilité aux terrains abordables

Suite à la délibération du 16 mai 2022, un projet d'aménagement porté par la société Sipophilam avait été retenu sur le site des Vignes Froides, prévoyant notamment des logements sociaux, des biens en Bail Réel Solidaire (BRS), et des lots libres. En raison de contraintes techniques, le programme initial a dû être révisé : le nombre de logements en BRS passe de 8 à 4.

En contrepartie, la commune et Sipophilam ont souhaité renforcer l'accessibilité à la propriété pour les ménages primo-accédants grâce à une aide financière. Pour garantir l'équité dans l'attribution de ces terrains, une grille de critères d'éligibilité a été établie :

• Conditions de ressources : plafonds définis selon le Prêt à Taux Zéro (PTZ).

• Primo-accession : ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale dans les deux dernières années, ni posséder de biens immobiliers ou de SCI familiale sur l'île.

• Lien avec le territoire : priorité aux personnes travaillant sur l'île (CDI, CDD de plus de 6 mois, indépendants).

• Résidence principale obligatoire : le logement acquis devra être occupé à titre de résidence principale.

• Engagement de non-revente : interdiction de vendre le bien construit avant 5 ans à partir de la date de conformité.

Le « Passeport pour l'accès » : un coup de pouce financier bienvenu

Dans le prolongement de ces mesures, la commune a décidé de mettre en place un nouveau dispositif :

Le « Passeport pour l'accès ». Celui-ci remplace l'ancienne aide départementale Eco Pass (désormais réservée aux projets de rénovation) et permet d'apporter un soutien financier aux ménages souhaitant construire leur résidence principale aux Vignes Froides.

Le montant de cette aide est modulé selon la composition du foyer : 1 500 € pour une personne seule, 3 000 € pour un couple, majoration de 1 000 € par enfant à charge (plafonnée à deux enfants, soit 2 000 € maximum).

Pour bénéficier de cette aide, les candidats devront remplir les conditions d'éligibilité des terrains abordables, et fournir les justificatifs suivants :

- Avis d'imposition des deux dernières années
- Offre de prêt bancaire
- Attestation notariale de propriété

La société Sipophilam s'est également engagée à compléter l'aide de la commune, en apportant une participation complémentaire pour les primo-accédants retenus.

Un engagement pour un habitat accessible et durable

Ces nouvelles dispositions traduisent la volonté forte de la municipalité de soutenir l'installation durable des familles et des actifs sur notre territoire, en maîtrisant le coût du foncier et en favorisant l'équilibre entre résidences principales, logements sociaux et logements en accession libre.

Pour plus d'informations, les habitants intéressés peuvent se rapprocher des services de la mairie.

PROJETS RÉALISÉS

Encourager les mobilités douces : de nouveaux porte-vélos installés



Pour répondre à l'essor du vélo comme mode de déplacement, la commune de La Guérinière a renforcé ses équipements en installant de nouveaux porte-vélos dans plusieurs secteurs stratégiques du territoire.

Ces installations facilitent le stationnement sécurisé des vélos et accompagnent les habitants et visiteurs dans leurs déplacements quotidiens, plus durables et respectueux de l'environnement. Une subvention de 11 560 € octroyée par la Communauté de Communes a contribué au financement du projet.

Un pas de plus pour encourager les mobilités douces et adapter l'espace public à ce mode de déplacement en plein essor.

Un nouveau visage pour la rue Nationale et le port du Bonhomme

La commune vient de finaliser deux chantiers d'aménagement d'envergure, situés sur des secteurs stratégiques : la rue Nationale et le port du Bonhomme. Ces opérations visent à améliorer la sécurité, la fluidité des déplacements, ainsi qu'à valoriser le cadre de vie et l'attractivité touristique.



À l'entrée de la commune, la rue Nationale a été réaménagée pour sécuriser les accès et faciliter les stationnements. Elle constitue aujourd'hui un véritable point d'accueil pour les visiteurs comme pour les résidents.



Côté port du Bonhomme, lieu emblématique du patrimoine maritime vendéen, les aménagements transforment l'expérience des usagers tout en respectant le caractère naturel et ostréicole du site. Ce secteur accueillait jusqu'à présent deux grands parkings non aménagés sur 4 600 m², et souffrait d'une circulation peu organisée et peu sécurisée.

Dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable, la commune a bénéficié d'une subvention de 41 750 € de la part de la Communauté de Communes, ainsi que d'une aide complémentaire de 55 670 € par le département.

Les travaux ont permis la réalisation :

- D'un plateau ralentisseur à la sortie du giratoire du Bonhomme ;
- De l'aménagement d'une voie verte dédiée aux piétons et aux cyclistes, indépendante de la circulation des véhicules ;
- La structuration du premier parking avec un sens de circulation unique et des emplacements réservés aux PMR, aux voitures légères et aux vélos ;
- La préservation du deuxième parking, en empiérement, destiné aux remorques à bateaux ;
- La mise en place d'une chaussée à double sens conforme aux recommandations départementales ;
- La réduction de l'imperméabilisation des sols et la végétalisation des espaces pour une meilleure intégration paysagère.

Ces réalisations ont pour objectif de sécuriser le cheminement entre le giratoire du Bonhomme et le port, d'améliorer la cohabitation entre piétons, cyclistes, véhicules et professionnels de la mer, tout en renforçant l'accessibilité du circuit Vendée Vélo.

Un lieu de recueillement qui s'adapte aux besoins

Afin de répondre aux souhaits grandissants des familles, notre cimetière évolue. Dix-neuf nouveaux columbariums et douze cavurnes viennent d'y être installés, au pied de l'église, dans un cadre paisible et respectueux.

Ces aménagements permettront désormais aux Guernerins qui choisissent la crémation de disposer d'un espace adapté pour le recueillement.

Soucieuse d'accompagner chacun dans ces moments de vie, la commune a souhaité anticiper les

demandes en agrandissant les capacités du site. Les travaux du columbarium ont été réalisés en mars par les Pompes Funèbres de l'Île, pour un montant de 24 660 € TTC. L'installation des cavurnes, actuellement en cours, représente un investissement de 9 936 € TTC.

Ces évolutions s'inscrivent dans la volonté d'offrir à tous un lieu digne, paisible et accessible, en accord avec les choix de chacun.



De nouvelles aires de pique-nique pour profiter de l'été

Dans la continuité de son engagement à améliorer le cadre de vie et les espaces de détente, la commune de La Guérinière poursuit le déploiement d'aires de pique-nique sur son territoire.

Deux nouvelles tables seront prochainement installées à hauteur des terrains de pétanque situés



boulevard de l'Océan, et deux autres prendront place sur le parking de la coquette. Ces équipements ont été pensés pour offrir aux habitants comme aux visiteurs des lieux conviviaux, propices à la détente et aux moments partagés en plein air.

L'achat et la pose de ces tables, prévus avant le début de la saison estivale, représentent un investissement de 2 856 € hors taxes.

Un aménagement simple, mais apprécié, qui participe à la qualité de vie sur notre commune.

Entretien du patrimoine communal : rénovation de la toiture place Constantin André

La commune poursuit activement la rénovation et l'entretien de son patrimoine bâti. Le bâtiment situé place Constantin André, qui accueille plusieurs commerces, a récemment bénéficié d'une rénovation complète de sa couverture.

Ces travaux, essentiels pour la pérennité du bâtiment et la sécurité des occupants, représentent un investissement de 42 000 € hors taxes. La municipalité prévoit une seconde phase d'intervention à l'automne, avec le ravalement des façades, afin de poursuivre l'embellissement de ce cœur de bourg commerçant et vivant.





PROJETS RÉALISÉS

Travaux de confortement du perré entre l'Arée et Mortrit : un chantier achevé pour préserver notre littoral

Les travaux de confortement du perré maçonné entre la cale de l'Arée et celle de Mortrit, réalisés et financés par la Communauté de Communes sont désormais achevés. Ce chantier, mené par l'entreprise Charier TP, a permis de remettre en état un linéaire d'environ 350 mètres, suite aux dégâts causés par la tempête Céline.

L'objectif principal de l'opération était de renforcer l'étanchéité de l'ouvrage, afin de limiter les infiltrations d'eau et la perte de matériaux fins.

Pour cela, plusieurs interventions techniques ont été menées :

- Nettoyage des joints au karcher,
- Piquetage des zones endommagées,
- Application de mortiers à prise mer et jointoiment complet entre les moellons du perré.

Une adaptation spécifique a été nécessaire en raison de la configuration du site : un échafaudage mobile a été utilisé pour permettre le travail vertical simultané de plusieurs techniciens, tout en tenant compte des variations de marée.

Les travaux, qui se sont déroulés sur une période de 10 semaines, ont impliqué la fermeture temporaire du cheminement piéton en crête du perré. Celui-ci est désormais de nouveau accessible au public.

Cette opération, entièrement financée par la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier, représente un investissement de 90 000 € HT, démontrant un engagement fort pour la préservation du littoral guernerin.

Nous remercions les riverains et promeneurs pour leur compréhension durant ce chantier et saluons le professionnalisme des équipes mobilisées.

NOUVEAU COMMERÇANT

La Perle déménage !

La commune est heureuse d'accueillir une nouvelle commerçante : Corinne Ferrer, bien connue de certains pour avoir exercé précédemment sur la commune voisine de L'Épine. Elle pose désormais ses valises dans notre bourg avec un bar à huîtres, guiguette et bar situé juste derrière l'église.

La Perle vous invite à découvrir un lieu paisible, à l'ambiance zen, où l'on peut déguster huîtres, coquillages, homards et autres spécialités de la mer, aussi bien en salle qu'en terrasse. Grâce à son

homarium et sa boutique, vous pouvez également repartir avec des produits frais à savourer chez vous : homards, rillettes de poisson, poissons fumés, et autres douceurs issues du terroir.

En fin d'après-midi et en soirée, l'établissement change d'ambiance avec des apéritifs animés, soirées à thème et esprit guinguette, pour des moments festifs à partager en toute convivialité, le tout en musique... et pourquoi pas sur la piste de danse !

BIENTÔT

Un café-bar dans le centre

Un nouveau café-bar ouvrira ses portes dans les prochains mois au cœur de La Guérinière, à l'emplacement de l'ancienne poste, sur la place René Ganachaud.



@llo Concept

Ce projet porté par la municipalité a pour ambition de redynamiser le centre-bourg en proposant un lieu

convivial et accessible à tous, tout au long de l'année. L'objectif est de favoriser la vie locale, en complétant l'offre commerciale existante avec un commerce générateur de lien social et d'animation.

Un appel à candidatures a été lancé afin de confier l'exploitation de ce local à un professionnel souhaitant s'investir dans la vie communale. Ce café-bar ne sera pas une activité exclusivement saisonnière : il devra fonctionner à l'année, pour offrir un véritable service de proximité à la population.

Ce futur établissement promet d'être un nouveau lieu de rencontres et d'échanges, pour les habitants, les associations et les visiteurs de passage. Un projet attendu qui participera pleinement à la revitalisation du cœur de commune.

Les cabanes font peau neuve !

Les cabanes de pêcheurs du port du Bonhomme, éléments emblématiques du paysage et de l'histoire de la commune, font actuellement l'objet d'un chantier de rénovation mené et financé par la communauté de communes.

Cette opération, menée par la Communauté de communes de l'île de Noirmoutier, vise un double objectif : permettre aux professionnels de la mer d'en reprendre l'usage et préserver ce précieux patrimoine guernerin. La première phase des travaux a consisté à sécuriser les cabanes, certaines présentant des risques importants, notamment liés à la présence d'amiante. Un diagnostic complet a permis de définir les interventions nécessaires pour garantir la sécurité des lieux tout en respectant l'aspect extérieur traditionnel des cabanes, essentiel à leur valeur patrimoniale.

L'objectif est clair : sauvegarder un maximum de cabanes et leur redonner une fonction utile, en les

mettant à disposition, via une location, à destination des professionnels du secteur maritime. Une manière concrète de faire revivre ces lieux tout en soutenant l'économie locale.



Ce projet ambitieux témoigne d'une volonté forte de préserver le patrimoine dans le respect de l'identité de La Guérinière..

L'aire de camping-car s'agrandit !

Afin de mieux accueillir les visiteurs et de répondre à la forte demande durant la saison touristique, une extension de l'aire de camping-cars a été autorisée par la mairie de La Guérinière. Une déclaration préalable a été déposée et a reçu un avis favorable.

Cette extension prévoit la création de 19 nouveaux emplacements, portant ainsi la capacité totale de l'aire à un niveau plus adapté à l'affluence estivale. Pour permettre une circulation fluide, une nouvelle voirie en sens unique sera aménagée. Deux emplacements existants seront supprimés dans le cadre du réaménagement global.

De plus, 6 nouvelles bornes de branchement électrique seront installées pour améliorer le confort des usagers.



MEDIATHÈQUE LUDOTHÈQUE



Un été littéraire et ludique !

La saison estivale s'annonce riche en découvertes à la médiathèque-ludothèque de La Guérinière ! Entre contes enchanteurs et jeux en bois, petits et grands trouveront de quoi éveiller leur curiosité et partager des moments conviviaux.



L'heure du conte s'invite à la bibli'plage

Pour les petits rêveurs de 3 à 7 ans, installez-vous confortablement, laissez-vous porter par les mots... et préparez-vous à rêver les yeux grands ouverts !.

Rendez-vous à 10h30 les mercredis 16 et 30 juillet, ainsi que le 13 août.

Et pour les amateurs de jeux...

Rejoignez-nous à côté de la médiathèque **tous les mardis après-midi et jeudis matin du 8 juillet au 26 août** pour profiter de jeux en bois géants. Une animation gratuite, ouverte à tous, pour s'amuser en famille ou entre amis dans une ambiance détendue et estivale.

RETOUR SUR UN ÉVÉNEMENT

La Nuit des Musées : une soirée poétique et intimiste



Le 17 mai dernier, La Guérinière a vibré au rythme de la culture et des émotions à l'occasion de La Nuit des Musées, organisée au musée des traditions de l'île.

La soirée a débuté par une visite contée en patois local, animée avec malice et passion par Colette Devineau, accompagnée à l'accordéon par Étienne

Landré. Un moment suspendu, riche en anecdotes et en sourires, qui a plongé les participants dans l'atmosphère chaleureuse d'autrefois.

En début de soirée, c'est la violoncelliste Juliette Divry, résidente de Noirmoutier, qui a enchanté le public avec un concert en plein air. De Bach à Vivaldi, en passant par des musiques de films, ses interprétations pleines de sensibilité ont offert une véritable parenthèse musicale sous les étoiles.

Tout au long de la soirée, les visiteurs ont pu flâner librement dans les salles du musée, redécouvrant les objets et récits du patrimoine insulaire dans une ambiance intimiste et feutrée.

Ce rendez-vous culturel, empreint de douceur et de poésie, a une fois de plus su toucher les cœurs et rappeler l'importance de faire vivre notre patrimoine autrement. Un grand merci à tous les artistes, intervenants et participants pour cette belle réussite !

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition pleine de découvertes et d'émotions.



MUSÉE

Au Musée de la Guérinière, la petite Brique fait sa révolution !

Pour sa saison 2025, le musée crée la surprise avec « Les Briques au musée », une exposition originale et pleine d'émotion signée Étienne Durand, finaliste remarqué de l'émission télévisée Lego Masters. L'exposition vient bousculer les codes en intégrant des œuvres inédites au cœur même du parcours permanent : l'art de construire rencontre l'art de transmettre.

À travers cette exposition, l'artiste mêle sa passion pour la petite brique danoise à la richesse culturelle noirmoutrine. Chaque salle du musée, de la marine à la saliculture, en passant par les intérieurs anciens,

accueille une création originale, clin d'œil joyeux et créatif au patrimoine local. Pour les passionnés de ce jeu de construction, Étienne Durand expose également des pièces de sa collection personnelles.

L'exposition est à découvrir jusqu'au 31 octobre 2025.



Rénovation des tableaux

Le 03 avril dernier, le musée des traditions a inauguré la nouvelle présentation de quatre tableaux qui ont bénéficié d'une vaste opération de restauration en 2024. Cette opération a été financée par le mécénat de l'association Noirmoutier Patrimoine qui a fait un don de 10 000 € à la commune de La Guérinière en juillet 2024.

Les quatre toiles restaurées ont été peintes par Charles Pineau (1884-1971), un marin-peintre de La Guérinière. Les marins-peintres sont des personnes exerçant à la fois une activité dans la navigation et une activité de peintre.

Charles Pineau naît à La Guérinière

le 3 avril 1884. Il s'engage comme mousse au cabotage à 13 ans et sur un long-courrier à 15 ans.

Les toiles restaurées représentent :

- Le passage difficile du cap Horn par le trois-mâts Rochambeau sur lequel Charles Pineau était embarqué en 1907
- Le naufrage du croiseur Italia en 1917, scène à laquelle Charles Pineau a assisté lorsqu'il était engagé dans la marine pendant la Première Guerre mondiale
- Le naufrage du trois-mâts Alice en 1900, auquel des marins de Noirmoutier ont survécu

Après la Première Guerre mondiale, Charles Pineau abandonne le commerce au long cours et devient pêcheur. Il décède à Bouin en 1971.



Tableau De Rochambeau de Charles Pineau après restauration

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

Tout au long de l'été, le musée vous propose un programme riche en découvertes pour petits et grands :

- **Ateliers « Briques »** : tous les mercredis matin du 9 juillet au 27 août, pour les enfants dès 6 ans.
- **Ateliers sculpture** : les vendredis 11 & 25 juillet, 8 août – pour les 8-12 ans.
- **Atelier Cyanotype** : jeudi 14 août – le matin pour les 8-12 ans, l'après-midi pour les adultes.
- **Ciné-musée** : séances de cinéma en plein air les 23 juillet & 20 août – ambiance familiale garantie !
- **Soirées contées** : les 24 juillet & 21 août à 18^h – entrée gratuite.

Infos & inscriptions : 02 51 39 41 39 | musee@la-gueriniere.fr

L'ÉCOLE PUBLIQUE PIERRE LOTI

Une structure à 3 classes :

- Une **classe maternelle TPS/PS/MS/GS** à 25 élèves : les tout-petits seront accueillis tout au long de l'année selon des modalités appropriées à chaque élève. Les parents peuvent venir partager un temps de classe pour découvrir la maternelle.

- Une classe de **GS/CP** ; une classe de **CE1/CE2** ; une classe de **CM1/CM2**.

Nos objectifs et axes de travail :

• ENT : le numérique en appui et au service des apprentissages :

- Matériel informatique à disposition des élèves : tableaux interactifs, ordinateurs portables et tablettes. Tous les élèves sont titulaires d'un compte.

- L'ENT, un outil de classe (chaque enfant peut y trouver des ressources numériques à utiliser en classe et un programme adapté pour pallier à leurs difficultés dans les différentes matières) et un outil pour la maison (les élèves utilisent leur compte pour réviser les notions abordées en classe et y retrouvent un cahier de texte en ligne).

• La culture scientifique et l'approche environnementale :

Exploitation du jardin de l'école (élaboration des plans, plantations, entretien, observations), mise en place d'un lombricomposteur, ateliers de découverte du milieu local et expérimentations avec intervenant, sorties d'observation sur le terrain.

• La citoyenneté et la démocratie participative :

- Diverses actions menées (Conseil des élèves, actions coopératives et solidaires),

- Expérimentation de la démocratie par l'organisation et la participation à des votes.

• La culture humaniste, littéraire et artistique :

- Participation des classes à un prix littéraire national le « Prix des Incorruptibles »,

- Parcours culturel autour d'un thème par année : ateliers **théâtre autour de l'œuvre « Le carnaval des animaux »** en partenariat avec la compagnie « L'Instant avant l'Aube » de Pascal Arbeille, musique et chorale, architecture et histoire de la commune ;

• Les activités sportives tout au long de l'année :

Activités athlétiques (cross et pentathlon), activités individuelles et collectives (danse, golf, jeux de raquettes, kinball, char à voile), sorties à vélo, initiation à la course d'orientation en cycle 3.

• Les sorties prévues :

Ateliers environnement, visites d'expositions à l'Historial, spectacles culturels (contes musicaux et concerts), rencontres sportives interclasses, voyages scolaires en cycle 2 et 3.

Merci à l'APE Craies et Marelles, à la municipalité et à ses différents services pour leur soutien, pour leur engagement auprès des enfants de l'école, à la Communauté de Communes, à l'Inspection de l'Education Nationale.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et visiter nos locaux !

Contact : 02 51 39 67 43

Mail : ce.0850618k@ac-nantes.fr

APE

L'Association des Parents d'Élèves Craies et Marelles est animée par des parents bénévoles qui se mobilisent tout au long de l'année pour soutenir les projets scolaires.

Afin de récolter des fonds, l'association organise divers événements : tombola, loto, ventes (gâteaux, parfums, saucissons...), kermesse ou encore buvettes lors d'animations locales, comme le *Summer Break* et des concerts à l'Espace des Pins.

Les fonds ainsi collectés permettent de financer de nombreuses initiatives en faveur des enfants : sorties et voyages scolaires, ateliers théâtre, cadeaux de Noël, chocolats de Pâques, matériel pédagogique, etc.

Le bureau pour l'année 2025 est composé de :

- Julie MAURICE (présidente)
- Priscilla GERVIER (trésorière)
- Noémie FOUASSON (vice-trésorière)
- Sinikka DUPUY (secrétaire)
- Lucie ENCINAS (vice-secrétaire)

L'association fonctionne grâce à l'implication de ses membres et de parents bénévoles, et reste ouverte à toutes les bonnes volontés souhaitant s'impliquer ponctuellement lors des événements.



Contact :
ape.craies.marelles@gmail.com

L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME

L'école s'engage pour découvrir et protéger nos milieux !

Cette année, notre école s'est placée sous le signe de la découverte et de la protection de notre environnement, avec un thème fédérateur : "Unis pour découvrir et protéger nos milieux".

À travers une série d'activités variées et engagées, nous souhaitons sensibiliser les enfants à la richesse de leur cadre de vie tout en les rendant acteurs de sa préservation. Voici quelques-unes des actions que nous avons pu mettre en place :

- **sortie citoyenne de ramassage de déchets** dans l'enceinte de la ville, pour apprendre à respecter notre espace commun et observer concrètement l'impact de nos gestes du quotidien ;
- **initiation au char à voile** pour les élèves de CE2/CM1/CM2 : l'occasion de découvrir une activité locale en lien avec le littoral tout en abordant les questions liées au vent, aux marées et à la protection des plages,
- **chasse aux trésors sur la plage** pour les élèves de GS/CP,
- "**pique-nique zéro déchet**", une action concrète pour réfléchir à notre manière de consommer, en lien avec la réduction des emballages et la gestion des déchets,

- quelques sorties **école dehors** pour les maternelles et **une correspondance scolaire avec une école de campagne**, pour les élèves de CP : un échange riche qui permet de comparer les milieux de vie, de créer du lien, et de développer la curiosité et l'ouverture aux autres.

À travers ces projets, nous souhaitons donner du sens aux apprentissages, encourager l'implication des élèves dans leur environnement, et tisser des liens forts entre école, nature et communauté.

Merci à la municipalité et aux partenaires locaux pour leur soutien dans la mise en œuvre de ces belles initiatives.

Pour rappel, notre école ouvre ses portes aux tout-petits dès l'âge de 2 ans et demi, dans un cadre bienveillant, adapté aux besoins des plus jeunes, nous proposons un accueil progressif qui respecte le rythme de chaque enfant, pour une première expérience de l'école en douceur.



Contact : Marie BRISSON

Tel : 02 51 39 37 08

Mail : n.dame@free.fr

Page Facebook : [Ecole.Privee.La.Gueriniere](#)

OGEC

Eveil Guérinois est l'association (loi 1901) de l'école privée Notre Dame de l'Assomption. Elle est composée à ce jour d'un bureau de 3 parents membres élus et d'une quinzaine de parents bénévoles, qui œuvrent dans l'intérêt de l'école, des enfants, des salariés et de l'équipe enseignante. Ceux-ci se réunissent autant de fois que nécessaire (8 à 10 fois par an au moins), pour assurer les différentes missions qui incombent à une OGEC :

- La gestion financière de l'établissement et de l'utilisation des fonds publics (forfait communal) et privés (rétributions des familles, bénéfices des manifestations) perçus, en étroite collaboration avec le Directeur d'établissement.
- Le rôle d'employeur légal des personnels d'administration et de service.
- La responsabilité du patrimoine immobilier

et mobilier, de l'équipement matériel de l'école (veille à l'entretien, à l'adaptation, à la sécurité et à la conformité des locaux ; organisation et financement des travaux nécessaires).

En l'absence d'APEL (association de parents d'élèves) à l'école Notre Dame du fait de sa petite taille, l'OGEC assure aussi :

- L'accueil des nouveaux parents
- L'animation des fêtes et moments privilégiés de l'école (kermesse, arbre de Noël, œufs de Pâques, food-truck, carnaval...)
- L'organisation des diverses manifestations (loto, vide-greniers, apéro-concert...)

Contact : 06 66 03 27 99

ogeceveilguerinois@gmail.com

ALGUES

Un phénomène naturel et surveillé

Certaines années, les plages de La Guérinière connaissent un échouage important d'algues. Ce phénomène naturel s'explique notamment par la présence du plateau rocheux entre La Guérinière et L'Épine, ainsi que par les conditions météorologiques et maritimes (vents, courants...).

Les zones concernées :

Le point d'échouage principal reste la plage des Homardiens, sauf exceptions comme en 2023 où toutes les plages ont été touchées. Sur les secteurs aux perrés maçonnés, aucun ramassage n'est possible car la mer y atteint directement les murs.

Des accès plus complexes qu'avant :

Jusqu'en 2020, toutes les plages étaient accessibles aux engins de nettoyage. Les tempêtes récentes ont provoqué un recul du sable, rendant certains secteurs

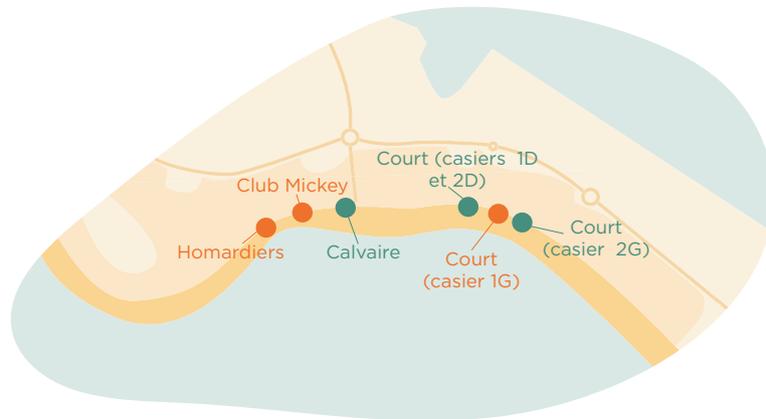
- Plages dont les algues peuvent être évacuées ●
- Plages dont les algues sont stockées dans les enrochements ●

inaccessibles. Ainsi, seules les plages identifiées sur le plan communal peuvent encore faire l'objet d'un ramassage..

Sécurité et information :

En cas d'accumulation importante, des odeurs de soufre peuvent se dégager (H₂S), avec des risques potentiels pour la santé. Des arrêtés de fermeture peuvent alors être pris. La commune transmet quotidiennement des fiches de suivi à la préfecture et à la DDTM pour assurer une veille rigoureuse.

Numéro d'information : 02 51 39 63 93



PAROLE À L'OPPOSITION

L'Absence de Pertinence du Projet de Transformation à La Guérinière

Sur l'île de Noirmoutier, la baisse de la natalité, les difficultés d'accès aux soins et le manque de logements adaptés représentent des défis majeurs. Dans ce contexte, le projet de transformation de la salle de sport existante à La Guérinière en un espace polyvalent avec une école de musique soulève des interrogations.

La fuite des jeunes vers les zones urbaines, à la recherche de meilleures opportunités de logement, d'éducation et d'accès aux soins, s'accompagne d'un manque de médecins et d'infrastructures modernes sur l'île. Cette situation nuit à la qualité de vie et limite la revitalisation démographique. Avec un coût prévisionnel de 3 534 000 € HT, interroger l'utilisation des fonds publics en période de récession est légitime. Si la commune doit créer des charges et s'endetter presque deux fois son budget annuel, l'investissement devrait se concentrer sur le développement d'infrastructures de santé modernes et des solutions de logements pour attirer des jeunes couples, afin que l'ensemble de la communauté en bénéficie.

De plus, l'idée de verser une prime de 12 000 € HT aux candidats à l'appel d'offres pour la maîtrise

d'œuvre s'avère inappropriée dans un contexte où les ressources financières sont limitées et où les priorités sociétales sont pressantes.

L'idée de créer une zone de repli dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est contestable, d'autant plus qu'un espace adéquat existe déjà à l'étage de la «Salicorne», servant de cellule de crise et au-dessus de la mairie.

Mobilisation Nécessaire :

Un consensus sur les investissements à privilégier est crucial. Les habitants doivent être impliqués dans le processus décisionnel afin de s'assurer que les priorités répondent aux véritables besoins de la communauté, ce qui rejoint, ne l'oublions pas, une promesse de campagne...

Conclusion :

Le projet de transformation de la salle de sport en espace polyvalent, bien qu'initié de bonne foi, est décalé par rapport aux véritables défis de La Guérinière. Pour garantir un avenir durable et dynamique, il est impératif que les ressources publiques soient réorientées vers le renforcement des services de santé, le soutien à l'éducation et le développement de logements accessibles.

GÉNÉRATION GUERNERINE

Raimond Bonneau, mémoire vive de La Guérinière

Dans ce numéro, une nouvelle rubrique met à l'honneur les visages de La Guérinière. Pour l'inaugurer, nous avons choisi Raimond Bonneau. Né et toujours installé dans la commune, ancien élu pendant 19 ans et membre actif des Amis du Musée, il incarne avec passion et chaleur l'attachement à notre territoire. Un vrai passeur de mémoire, engagé et profondément guernerin.

Pouvez-vous me raconter votre parcours de vie à La Guérinière et les souvenirs que vous en gardez ?

Je suis né en janvier 1944, rue de la République à la Guérinière. Par la suite, ma famille a déménagé au Four à Chaux. J'avais six ans quand ma mère est décédée, et seize ans lorsque j'ai perdu mon père. Il a donc fallu apprendre à se battre pour s'en sortir. C'est ma grand-mère qui nous a élevés, nous étions cinq à la maison.

Mon père était militaire de carrière ; il a servi pendant quinze ans avant de devenir ostréiculteur à La Guérinière. On travaillait donc dans les huîtres. Quand j'ai eu 14 ans et que j'ai quitté l'école, mon père m'a dit : « Tu seras marin. » J'ai alors fait la pêche à la sardine pendant trois semaines... mais j'ai vite compris que ce n'était pas pour moi, je croyais que j'allais y laisser ma peau !

Je suis donc allé chez **Robin**, le menuisier de la Guérinière, et j'ai appris le métier à ses côtés. Puis, dans les années 70, je suis devenu marchand de meubles à Noirmoutier, je suis un guernerin et j'aime dire que je suis attaché à mon rocher comme les berniques !

Côté souvenirs, j'ai beaucoup aimé l'époque du Gois (avant la construction du pont). L'été, les gens venaient pour passer la journée sur l'île. Il y avait des bouchons depuis le Gois jusqu'à La Guérinière, c'était la belle époque. Avec la construction du pont, l'île est devenue plus populaire.

Vous avez été élu pendant 19 ans à la mairie. Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager et de quoi êtes-vous le plus fier ?

J'ai fait trois mandats à la mairie. Mon premier mandat a été d'apprendre la fonction d'élu. Ensuite, pendant les deuxième et troisième mandats, j'étais deuxième adjoint puis premier adjoint. J'avais en charge la voirie, l'urbanisme, l'environnement et le cimetière.

Je m'étais déjà engagé très tôt dans la vie associative. J'ai été président de l'APEL, des Sorbets, responsable de l'antenne de secourisme de Noirmoutier, et aussi impliqué en tant que président des collectes de sang



sur l'île. Donc quand on m'a proposé d'intégrer l'équipe municipale, je me suis dit : « Qu'est-ce que je risque, à part ne pas être élu ? ». Avec le recul, je suis fier de ce qu'on a pu accomplir. Rien que la restauration de l'église. Et plus globalement, de l'évolution de la commune, cela a évolué petit à petit mais cela a évolué.

En parallèle, vous êtes très investi dans l'association Les Amis du Musée. Pourquoi cette mission de transmission des traditions vous tient-elle autant à cœur ?

L'histoire de ce musée, c'est avant tout celle de Mademoiselle Colombeau, qui était élue à l'époque. Elle l'a créé en allant frapper aux portes des anciens, en recueillant leurs objets, leurs histoires. Au début, le musée était installé dans les anciennes écoles, sur la route de Noirmoutier.

C'est un lieu auquel on tient beaucoup. Les gens menaient une vie particulière autrefois : ils étaient à la fois marins et cultivateurs. C'était comme ça sur toute l'île. Moi, ce qui me tient à cœur, c'est de transmettre ça, de montrer comment les choses se faisaient dans le temps. C'est notre mémoire, notre patrimoine, et il faut le préserver.

Quel objet ou quelle anecdote du musée vous touche personnellement ?

Étant ancien menuisier, je suis particulièrement touché par l'établi et les outils qui appartenaient à celui qu'on appelait « Tonton François » — François Bouteau. Une partie du musée est d'ailleurs installée dans ce qui était sa maison. Pour moi, c'est plus qu'un simple objet exposé : c'est un lien direct avec le métier, avec un savoir-faire, une époque, et avec quelqu'un qui faisait vraiment partie du paysage local.

Y a-t-il un lieu à La Guérinière qui, selon vous, est resté fidèle à ce qu'il était autrefois ?

Ce qui n'a pas changé, c'est le port du Bonhomme. Les cabanes de pêcheurs sont toujours là, et ça, c'est précieux. Mon père avait racheté la toute première cabane, la seule à l'époque, qui avait été construite par les Allemands. Elle existe encore aujourd'hui, elle a été un peu rénovée, bien sûr, mais elle est toujours debout. Le paysage autour du port est resté fidèle à ce qu'il était, et ça fait du bien de voir qu'il y a des choses qui résistent au temps.

Un grand merci à Monsieur Bonneau pour sa disponibilité et sa générosité lors de cet échange, qui nous permet de partager un précieux témoignage au cœur de notre bulletin municipal.

NUISIBLES : LUTTONS ENSEMBLE

Chenilles processionnaires : un danger à ne pas prendre à la légère

Chaque année, les chenilles processionnaires du pin représentent un risque sanitaire et environnemental important : elles affaiblissent les pins, et leurs poils urticants sont dangereux pour la santé humaine et animale).

Une lutte collective

Pour limiter leur prolifération, une campagne régionale de lutte collective est organisée par Polleniz. Deux solutions sont proposées :

Le traitement biologique (septembre à janvier), sans danger pour l'environnement ;

L'éco-piège®, à installer autour du tronc entre octobre et mars, pour capturer les chenilles lorsqu'elles descendent s'enterrer.

Comment participer ?

Tout résident des Pays de la Loire peut s'inscrire à la campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du pin.

Si vous vous inscrivez via le site internet de Polleniz, vous recevrez une confirmation par mail sous 24h. Après inscription et confirmation par mail, vous pourrez bénéficier de tarifs réduits pour l'achat d'éco-pièges ou la mise en œuvre du traitement.



Frelon asiatique : une vigilance collective essentielle

Le frelon asiatique, espèce invasive désormais bien implantée dans notre région, représente un réel danger pour la biodiversité, les abeilles et parfois pour les personnes, notamment en cas de piqûres multiples ou d'allergie.

Pour limiter sa prolifération, la lutte doit être collective. Chacun peut agir à son échelle en installant des pièges à frelons au printemps, période clé de piégeage des reines. Ces pièges peuvent être fabriqués maison ou achetés dans le commerce. Des tutoriels simples sont disponibles en ligne ou en mairie.

Attention : en cas de découverte d'un nid, n'intervenez jamais vous-même !

Les nids, souvent installés en hauteur ou dans des endroits difficiles d'accès, peuvent être extrêmement dangereux. Il est impératif de signaler leur présence à la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes de Noirmoutier organise la destruction des nids, qu'ils soient situés sur des parcelles publiques ou privées.

Elle prend en charge la totalité des frais, dont le montant dépend de la taille du nid et de son accessibilité.

Comment procéder ?

- Contactez l'accueil de la Communauté de Communes pour signaler le nid.
- Un agent se déplacera pour effectuer un état des lieux et évaluer le montant de l'intervention.
- Une société spécialisée est ensuite mandatée pour la destruction du nid, dans un délai de deux jours après votre accord écrit.

Ensemble, soyons vigilants et solidaires pour préserver notre environnement et notre sécurité.

NUISANCES SONORES

Le respect de la tranquillité de chacun est essentiel à la qualité de vie. Les nuisances sonores peuvent rapidement devenir une source de tension entre voisins. Il est donc important de rappeler les règles en vigueur pour préserver la convivialité au sein de notre commune.

À votre domicile :

Les activités bruyantes qui peuvent gêner votre voisinage (bricolage, jardinage avec engins bruyants...) sont autorisées :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Pour les professionnels :

Les activités (travaux publics ou privés) en intérieur/extérieur, l'entretien des espaces verts et travaux de voiries sont autorisés :

Du lundi au vendredi de 7h à 20h

Le samedi de 8h à 20h

Interdits les dimanches et jours fériés



ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS

JOURS DE MARCHÉ

• PLACE DES LAURIERS

Tous les jeudis matin et les dimanches matin (du 15 avril au 15 octobre)

EXPO DE L'ÉTÉ

• MUSÉE (jusqu'au 31 octobre)

Le Musée des Traditions de l'île de Noirmoutier, vous présente son exposition **Les briques au musée** de l'artiste Etienne Durand. Passionné de Lego, il s'installe avec des artisans-créateurs de l'association « Le Harang » à Noirmoutier-en-l'Île, après avoir participé à la saison 2 de Lego Masters sur M6.

Ouverture : du mardi au samedi 10h/12h30 et 14h/17h30 (juillet/août)

ATELIERS

(sur inscription-payant 7 €)

Atelier création en briques, tous les mercredis du 09/07 au 27/08 : 10h-11h et 11h-12h - pour enfants

Ateliers sculpture le 11, 25 juillet et le 8 août pour enfants de 8 à 12 ans - 14h30-16h30

Ateliers Cyanotype le 14 août : 10h-12h pour les enfants de 8-12 ans et 14h-16h pour les adultes

BIBLI'PLAGE ET HEURES DU CONTE

• BIBLI'PLAGE - Gratuit

Parking des Pins (au bout de la Rue de la Rampe)

Une pause lecture face à la mer ! Venez découvrir ce lieu de détente et consulter sur place notre large choix de livres pour petits et grands !

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h à 18h

Mardi : 10h30 à 12h30

Mercredi : 10h30 à 12h30 et de 16h à 18h

Jeudi : 16h à 18h

Vendredi : 10h30 à 12h30

Renseignements : 02 51 39 49 83

• MERCREDI 16,30 JUILLET ET 13 AOÛT

Heure du conte - Gratuit

Bibli'plage, au bout de la rue de la rampe - 10h30

RDV JEUX EN BOIS

• Tous les mardis et jeudis du 8 juillet au 26 août

Les mardis après-midi : de 15h30 à 18h30

Les jeudis matin : de 10h30 à 13h

Gratuit - ouvert à tous - RDV à la médiathèque

ZUMBA ET JEUDIS DANSANTS

• Zumba : tous les vendredis du 11 juillet au 22 août de 11h à 12h

• Danse : tous les jeudis du 17 juillet au 21 août de 21h à 22h30

Gratuit - ouvert à tous - RDV Parvis de l'Eglise

BROCANTES ET MARCHÉS

• Brocantes : du dimanche 8 juin au dimanche 14 septembre (sauf le 10 août) et les jeudis du 10 juillet au 28 août 9h-20h - Espaces des pins

• Marché de créateurs artisanaux et producteurs locaux 9h-19h - Les lundis 28 juillet et 18 août - Place du Marché

VISITE DES BLOCKHAUS

• Tous les mardis du 1^{er} juillet au 26 août organisée par l'association AWM

Renseignements : Contact@atlanticwall.fr

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

JUILLET

• LUNDI 7 JUILLET

Spectacle pour famille « concert de bouh »

Espace des pins - 18h - Gratuit

• DIMANCHE 13 JUILLET

Goûter électro : DJ set, bar, animations, food truck - Gratuit

Site des Blockhaus (plage de la cantine) - 16h-21h

• MARDI 15 JUILLET

**DJ set Marco (Electro chill)
Concert Zic'o Block «Saino»** - Gratuit

Site Du Blockhaus (Boulevard de l'Océan)
Buvette et Food Truck dès 18h30



JUILLET

• **MERCREDI 16 JUILLET**
Concert «Eddy Maucourt»

Église - 21^h00



• **VENDREDI 18 JUILLET**
Concert « One man band »

Espace des pins - Gratuit - 19^h30
 Food truck et buvette



• **DIMANCHE 20 JUILLET**
Fête du Port du Bonhomme organisée par la Guernerine

Port Bonhomme - 20^h

• **LUNDI 21 JUILLET**
Spectacle famille « Les globetrotteurs »

Espace des Pins- Gratuit - 18^h

• **MARDI 22 JUILLET**
DJ set Marco (Electro chill)
Concert Zic'o Block «The roots ark»

Gratuit - Site Du Blockhaus (Boulevard de l'Océan)
 Buvette et Food Truck dès 18^h30



• **MERCREDI 23 JUILLET**
Cinéma plein air - Gratuit

Projection à 22^h30 RDV jardin du Musée place de l'Église - Présence du Glacier « les cabossés »



• **JEUDI 24 JUILLET**
Contes au musée - Gratuit- Enfants de +10 ans

Musée des traditions de l'île - 18^h

• **VENDREDI 25 JUILLET**
Exposition les dinosaures - Payant 5€

Salle de la salicorne - 10^h-18^h



• **VENDREDI 25 JUILLET**
Concert du groupe Stardust

Espace des Pins -19^h30 - Food truck et buvette

• **LUNDI 28 JUILLET**
Spectacle pour famille « L'R de rien »

Espace des Pins - 18^h - à partir de 8 ans

• **MARDI 29 JUILLET**
DJ set Marco (Electro chill)
Concert Zic'o Block « Lagon »

Gratuit - Site Du Blockhaus (Boulevard de l'Océan)
 Buvette et Food Truck dès 18^h30



AOÛT

• **VENDREDI 1^{ER} AOÛT**
Concert Fun Radio

Site du Blockhaus
 (Boulevard de l'Océan) 21^h- 1^h00



• **SAMEDI 2 ET 3 AOÛT**
La F'estivale organisée par la Guernerine

SAMEDI 2 AOÛT : Soirée loto
 Parking de la Cantine 19^h00

DIMANCHE 3 AOÛT : Soirée moules/frites - Retraite aux flambeaux (RDV place des lauriers à 21^h30)- Feu d'artifice suivi d'une soirée dansante animée par le groupe Zephyr- Gratuit- Plage de la Cantine



• **LUNDI 4 AOÛT**
Spectacle famille « L'odyssée d'AKA »

Espace des Pins - 18^h

• **MARDI 5 AOÛT**
DJ set Marco (Electro chill)
Concert Zic'o Block « amy rehab »

Gratuit - Site Du Blockhaus (Boulevard de l'Océan)
 Buvette et Food Truck dès 18^h30



• **VENDREDI 8 AOÛT**
Concert de After Glow

Espace des pins - Gratuit - 19^h30
 Food truck et buvette

• **MARDI 12 AOÛT**
DJ set Marco (Electro chill)
Concert Zic'o Block «les 5 gars» Gratuit

Gratuit - Site Du Blockhaus (Boulevard de l'Océan)
 Buvette et Food Truck dès 18^h30



• **DIMANCHE 17 AOÛT**
Fête de la moule

Place des Lauriers - 19^h

• **LUNDI 18 AOÛT**
Concert rock pour enfants « les Z'électrons Frits »

Espace des Pins- Gratuit - 18^h

• **MARDI 19 AOÛT**
Exposition les dinosaures - Payant 5€

Salle de la salicorne - 10^h-18^h

• **MARDI 19 AOÛT**
DJ set Marco (Electro chill)
Concert Zic'o Block « Runo la camioneta »

Gratuit - Site Du Blockhaus (Boulevard de l'Océan)
 Buvette et Food Truck dès 18^h30



• **MERCREDI 20 AOÛT**
Cinéma plein air - Gratuit

Projection à 22^h RDV jardin du Musée place de l'Église
 Présence du Glacier « les cabossés »

• **JEUDI 21 AOÛT**
Contes au musée - Gratuit- Enfants de +10 ans

Musée des traditions de l'île - 18^h-20^h

• **VENDREDI 22 AOÛT**
Concert « Tiramiswing »

Espace des pins - Gratuit - 19^h30
 Food truck et buvette

